

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE DE MRM**  
**du 2 décembre 2020 en visioconférence Zoom**

**Présents** : F. Le Roy, J-M. Courrent, S. Sammut, A. Rouyre, D. Vidal, Y. Benabdellaziz, A-S. Fernandez, N. Commeiras, C. Maurel, P. Chapellier, A. Morinière, S. Spring, H. Chappert, F. Rhodain, G. Naro, S. Mignon, P. Loup, I. Georgescu, A. Loubès, F. Villesèque-dubus, E. Stephany

1

**Absents excusés** : R. Meissonier, G. Sere de Lanauze, A-S. Cases

12H30 la séance est ouverte

**I) Introduction/divers**

**a) Membres du conseil**

Frédéric Le Roy informe que Karim Messeghem, membre titulaire élu du conseil a démissionné. Par conséquent, Gérald Naro devient titulaire et Frédéric Le Roy a proposé à Marie-Christine Lichtlé d'être suppléante. Marie-Christine Lichtlé a accepté.

Frédéric Le Roy demande un vote d'approbation au conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité

**b) Lettre mensuelle des réunions**

Frédéric Le Roy demande si la lettre est une bonne chose ? S'il y a des nouveaux venus aux réunions ? Et si cela a produit l'effet attendu ?

Pour la plupart des groupes, il n'y a pas eu d'effet important, sauf pour le groupe MRM-SI.

Florence Rodhain, co-responsable du groupe MRM-SI, est heureuse que cela fonctionne et informe que l'axe santé et l'axe agro sont venus dans le groupe SI. Toutefois, elle précise qu'elle a obtenu ce résultat en invitant personnellement les responsables d'axes.

**c) Site MRM**

Chaque responsable de groupe doit fournir les informations à Marie-Laure Weber afin qu'elle actualise le site internet pour 2021 (thématiques, membres, changements, modifications...).

## II) MBS d'institution associée à institution tutelle principale de MRM

Frédéric Le Roy annonce que la présidence de l'UM et la direction de Montpellier Business School se sont entendues pour que MBS puisse devenir tutelle principale à partir de janvier 2021. MRM deviendrait une Unité Mixte de Recherche avec deux tutelles principales (UM et MBS)

2

- Pour rappel, les trois conditions pour être une tutelle principale sont les suivantes
  - Avoir un nombre de membres permanents conséquent (90 EC-UM et 70 EC-MBS).
  - Mettre à disposition un budget au pot commun du laboratoire (c'est le cas actuellement pour l'Um et pour Mbs)
  - Mettre à disposition des personnels administratifs :
    - MBS : Maud Bouvard Isabelle Coudroy Nathalie Coulombier Aure Otge
    - MRM : Yamina Benabdellaziz Karen Berthoud Marie-laure Weber

Sophie Spring s'interroge « Qu'est-ce que cela change de passer d'équipe d'accueil à unité mixte de recherche ?

Frédéric Le Roy précise que jusqu'ici MBS était associé alors qu'ils apportent beaucoup de publications tout en étant un laboratoire partenaire. Donc, là, rien ne change, mais pour la communication ce sera plus simple. MRM de facto regroupera plus d'enseignants-chercheurs comme membres permanents appartenant aux tutelles. Par ailleurs, lorsque nous ne sommes qu'associés, nous sommes un peu fragiles pour communiquer. Nous pourrions donc communiquer effectivement sur le fait que MRM est le plus grand labo de France en Management.

Frédéric Le Roy demande une approbation du conseil sur le passage de MBS en tutelle principale

❖ **La proposition est votée à l'unanimité**

### III) AGROPARISTECH tutelle secondaire

AgroParisTech a fait une demande auprès de la présidence de l'UM pour être tutelle secondaire de MRM. Frédéric Le Roy certifie qu'AgroParistech est un établissement important. D'une part, il affirme que des chercheurs sont présents dans MRM et que nous travaillons ensemble. Or, Frédéric Le Roy avait plutôt pensé à un statut de partenaire pour AgroParisTech. Comme tutelle, AgroParistech s'engagerait à :

- signer tous les papiers UM
- fournir des ressources (à ce jour ces points n'ont pas été discutés avec AgroParisTech)

Agroparitech est dans le périmètre de l'I-SITE. Frédéric Le Roy rappelle que la stratégie MRM c'est la stratégie I-SITE. En effet, l'Université de Montpellier a progressé dans le classement de Shangai grâce à ce périmètre de l'I-SITE qui inclut notamment des labos CNRS (classée 150). En outre, Jacques Mercier est plutôt d'accord. De son point de vue, Frédéric Le Roy voit une école d'ingénieur prestigieuse, ainsi que de nombreux intérêts.

- Des questions sont posées

Florence Rodhain se demande qu'elle est leur motivation à eux ?

Frédéric Le Roy répond qu'ils n'ont pas de laboratoire de rattachement. AgroParisTech est Paris-Saclay mais les collègues en management sont à Montpellier. Assurément, ils veulent développer la gestion.

Jean-Marie Courrent soutient qu'ils sont dans le consortium Labex. Ils sont très demandeur pour intégrer les laboratoires afin de renforcer le lien institutionnel, notamment la position dans I-SITE, en autres.

David Vidal questionne : Quels sont les chercheurs et dans quels groupes ?

Anne-Sophie Fernandez confirme que depuis la refonte des groupes, le groupe stratégie accueille Maya Leroy, Alexandre Gaudin, Clément Feger. Ce sont des membres associés basés à Montpellier. Anne-Sophie Fernandez ajoute qu'ils vont essayer de développer des synergies car leurs recherches s'inscrivent dans la dynamique. En définitive, ils inviteront d'autres membres afin de savoir comment collaborer avec eux.

Sophie Mignon rajoute que ce qui la gêne c'est d'avoir une tutelle pour 5 chercheurs ! Autant, elle comprend pour MBS, néanmoins, elle s'interroge sur la pertinence d'un rattachement. Ce serait plus INRAE que CNRS.

Sylvie Sammut partage ce point de vue.

Frédéric Le Roy explique que c'est plutôt cela le statut secondaire et non la tutelle principale. Au départ, cela est un statut de partenaire.

4

Gérald Naro pense que c'est une bonne chose pour MRM. Il est favorable à l'idée car Agroparitech-Paris est un « nom » prestigieux. Par ailleurs, les chercheurs de Montpellier ont tissés des liens avec les membres de MRM.

Nathalie Commeiras dit aussi que cela peut être intéressant une tutelle secondaire. En effet, ils nous apportent un potentiel de publication, une visibilité internationale. En revanche, elle se pose la question du nombre de chercheurs.

Frédéric Le Roy expose de manière plus détaillée. Effectivement, chez eux la gestion est en minorité. Toutefois, ils sont dans une dynamique de reconnaissance : potentiel de publication, une visibilité internationale... Or, il est parfois difficile d'être en gestion dans les écoles d'ingénieurs. Grâce au statut de tutelle secondaire, les collègues seraient chercheurs permanents et non associés.

Jean-Marie Courrent annonce que l'Université de Perpignan est passé du statut de tutelle à celui d'associé. Donc, est-ce qu'Agroparitech envisage de mettre en pot commun ? Effectivement, il faudrait qu'à minima ils financent par exemple un contrat doctoral.

Frédéric Le Roy confirme qu'il n'a pas été possible que l'Université de Perpignan soit tutelle secondaire pour le principe de signature (ils ne souhaitent pas signer Université de Montpellier). Toutefois, Agroparitech a accepté cela. Néanmoins, Frédéric Le Roy est d'accord pour clarifier avec eux les conditions d'un engagement important comme celui de tutelle secondaire.

Fabienne Villesèque-Dubus soutient qu'ils n'ont pas été tutelle secondaire. Ils sont 9 enseignants-chercheurs et ils souhaitent la reconnaissance du laboratoire. Il y a eu 3 postes de créés. Elle entend bien « Tutelle principale » mais; ce qui est curieux c'est l'histoire de la signature. Elle pensait que le fait d'être une UMR réglerait le problème ! Fabienne Villesèque-Dubus évoque un 2<sup>ème</sup> point : le Vice-Président qui a discuté avec Jacques Mercier n'y est plus. Comme elle a dit à Frédéric Le Roy « nous avons créé une unité de recherche qui aura

vocation à être partenaire avec MRM. Nous allons créer une équipe d'accueil, nous aurons nos réunions.».

Frédéric Le Roy répond qu'Unité mixte de recherche signifie 2 tutelles à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Fabienne Villesèque-Dubus participera à nos réunions en tant qu'invité mais n'aura pas le droit de voter.

Carole Maurel soumet l'idée de tester avant de décider. En effet, elle pense que c'est bien qu'il y ait une dynamique de projet avec les enseignants-chercheurs mais il faudrait leur demander une proposition de projets lors d'un conseil de laboratoire.

Hervé Chappert trouve l'idée intéressante mais s'ils sont que 5 chercheurs ! Il faut voir si derrière il y a des ressources, de ce fait, en quoi cela nous engage-t-il ?

Nathalie Commeiras conseille de creuser un peu.

Frédéric Le Roy est partisan de ces points de vue. Il faut en savoir plus sur les conditions puis nous déciderons en conseil de laboratoire.

Sophie Mignon demande si les chercheurs des tutelles et des partenaires ne peuvent pas être dans le DS ?

Frédéric Le Roy répond qu'une réunion pôle SS a eu lieu. De ce fait, à l'issue de l'I-Site les DS disparaîtront et nous serons dans un pôle avec économie/droit/éducation. Mais dans le pôle nous aurons une commission RH spécifique à la gestion.

Frédéric le Roy s'adresse au conseil : « Sommes-nous d'accord au sujet du statut partenaire pour AgroParisTech pour 2021 ? Sommes-nous favorable à demander des discussions sur une évolution de statut vers la tutelle secondaire ? Tout le monde est-il d'accord ? »

❖ **Le conseil vote oui à l'unanimité**

Frédéric Le Roy suggère de proposer qu'un membre MBS prenne des responsables dans chaque groupe et dans chaque axe, afin de les impliquer davantage dans MRM. Frédéric Le Roy insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas simplement qu'ils viennent aux réunions mais qu'ils s'impliquent dans la gouvernance. Il suggère à chaque de faire évoluer de faire évoluer le format des réunions, en axant plus sur la présentation de papiers que de thèse en cours. Pour sa part, Frédéric Le Roy a communiqué sur MRM au sein de MBS. En effet, de nombreuses personnes de MBS ne connaissent absolument pas le fonctionnement de MRM.

- Une discussion est lancée

Nathalie Commeiras : nous avons très peu de personnes de MBS (Maryline Bourdil from MBS), j'ai essayé de les attirer : 3 nouveaux arrivants.

Eric Stephany : Chez nous ils participent à la gouvernance du groupe.

Florence Rhodain constate que la co-direction des thèses fonctionnent bien. Sophie Mignon est de cet avis et confirme la présence de personnes MBS dans son groupe organisation.

Anne-Sophie Fernandez informe qu'une réunion trimestrielle est organisée dans les locaux de MBS (charge de travail, distance...). Par conséquent, il y a plus de monde du coup. Florence Rhodain affirme que c'est la même chose pour leur groupe.

Fabienne Villesèque-Dubus confirme qu'ils sont une dizaine. Qu'ils continueront la collaboration avec les chercheurs de Montpellier. Ils organiseront un séminaire mensuel car certains sont rattachés au groupe comptabilité et société par exemple. C'est avec plaisir qu'ils nous communiquerons cela. Nous serons les bienvenus, en présentiel et en zoom. Fabienne Villesèque-Dubus nous fera passer cela par lettre. Une journée de recherche est prévue, ils inviteront des chercheurs MRM et des personnes from Spain.

Sophie Spring regrette Fabienne Villesèque-Dubus car cela se passe bien dans le groupe comptabilité et société mais cela est de l'ordre des institutions.

Carole Maurel intervient pour dire qu'ils ont lancé des actions pour l'axe agro avec Gilles Sere de Lanauze. Ils ont fait le tour des responsables de groupes. Ils ont par ailleurs sollicité les responsables pour qu'ils les aident à identifier des chercheurs agro. Ils ont utilisé les rapport MRM et MBS. En conséquence, ils sont en train de définir un séminaire thématique d'une demi-journée. Cela se précise et avance. Ils espèrent l'organiser au mois de mars. Le but est de faire vivre l'axe. A ce titre, la lettre est utile.

Florence Rodhain indique que Gilles Sere de Lanauze a présenté l'axe agro-alimentaire dans le groupe système d'information car certains de chercheurs travaillent sur ce sujet.

Jean-Marie Courrent annonce qu'Anne Loubès et lui-même feront la tournée des groupes, cela est prévu début 2021. Irène Georgescu fera de même à partir de janvier. Elle n'a rien prévu pour mars, l'idée serait plutôt pour juillet. Elle a identifié des chercheurs, il y a une véritable volonté de le faire en présentiel.

Frédéric Le Roy encourage l'intégration des chercheurs MBS. Il insiste et rappelle de continuer à les impliquer. C'est un la laboratoire à la taille unique en France. En effet, avec MBS, nous avons un gros potentiel pour une labellisation plus favorable, de type CNRS.

Jean-Marie Courrent remarque que cela est bien. Néanmoins, cela est lourd. Le CNRS, cela est bien en terme de notoriété et de financement, mais en terme de liberté éditorial cela peut-être une contrainte que nous n'avons pas l'habitude. Quand il accorde leur sceau, cela peut peser.

Sophie Mignon évoque le sujet des membres associés : Myriam Kessari travaille, publie et est impliquée donc elle souhaiterait être un membre associé au laboratoire.

Frédéric Le Roy rappelle que les membres permanents appartiennent à la tutelle, tous nos enseignants-chercheurs de l'UM sont dans MRM. Et tous ceux qui ne sont pas dans la tutelle, ne sont pas dans MRM, mais associés. Exemple : pour Agroparitech, nous demandons individuellement à l'UM. Les membres associés n'ont a priori pas accès aux ressources. Nous ne tenons pas compte de leurs publications. Ils sont rattachés de facto à leur Université.

Nathalie Commeiras parle du cas de Florence Nande. Elle est en poste à l'UM et elle souhaiterait participer au groupe ressources humaines en tant que membre permanent et non membre associé. Par conséquent, puis je la mettre en membre permanent? Frédéric Le Roy souhaite une demande écrite afin d'étudier la question et d'effectuer une demande officielle à Jacques Mercier.

Sophie Spring demande si Laétitia Guérin et Marine Colon qui participent au goupe CS peuvent devenir des membres associés ? Par ailleurs, un membre de l'UMR GEau peut-il devenir un membre permanent ? Donc, s'il reste à GEau, il devient associé ?

Frédéric Le Roy explique que les membres permanents appartiennent à un seul laboratoire, qui est normalement celle de la tutelles principale.

Sophie Mignon souligne que ce n'est pas parce qu'ils sont à MRM comme associé que nous allons rattacher leurs publications chez nous ! Sauf s'ils demandent un rattachement à titre principal ! Pour les membres associés, cela montre une ouverture scientifique et une collaboration. Sophie Mignon explique le cas de Myriam Kessari qui est présente dans toutes les réunions.

Frédéric Le Roy demande si le conseil valide les demandes pour les chercheurs associés cités, en précisant qu'ils n'ont pas accès au budget du laboratoire ainsi qu'aux contrats doctoraux, et que leurs publications ne sont pas incluses dans le rapport de MRM.

❖ **Voté à l'unanimité**

Pour conclure, Frédéric Le Roy rappelle l'importance d'enregistrer les publications sur HAL et que celles-ci ont un impact important et considérable sur le classement Shangai.

Fin de la séance 14H00